

Hures La Parade le 01/02/2017



Madame, Monsieur,

Nous avons le projet de relancer la fabrication de farines issues de céréales cultivées sur notre territoire et sa panification chez des professionnels de Lozère.

Cette action innovante et valorisante pour toute une filière se fera grâce et autour du **moulin de la Borie situé sur la Commune de Hures La Parade.**

Notre grand projet comprend :

- La restauration et la mise en fonctionnement du moulin à vent de la Borie avec installation d'un meunier pour son fonctionnement,
- La relance d'une filière agricole afin de produire les céréales adaptées,
- La mise en réseau de boulangers sensibles aux produits locaux naturels et aux filières courtes.
- La visite du site à destination du public et des scolaires.



Le moulin aujourd'hui



Le moulin demain

Nous vous proposons d'être partenaire de ce grand projet.

Notre projet est soutenu par nombre de collectivités (l'Europe, l'État, la Région, le Département...) et la restauration du moulin est labellisée par la Fondation du patrimoine qui a manifesté son intérêt pour notre opération.

Elle tient à nous apporter son soutien et pour ce faire elle est le support d'une **campagne de souscription populaire nationale** auprès, prioritairement, des habitants et amis du Causse Méjean et de La Parade, particuliers et entreprises.

Nous sommes tous vivement concernés par cette opération de mécénat populaire qui va permettre à chacun de nous de s'impliquer personnellement dans la réhabilitation de ce moulin et la relance d'une filière depuis longtemps abandonnée, tout en allégeant sensiblement la charge communale.

Les dons faits dans le cadre de cette opération sont déductibles de votre Impôt sur le revenu, Impôt sur les Sociétés et Impôt sur la Fortune comme il est expliqué dans le bulletin ci-joint.

Notre projet est de remettre en fonctionnement ce Moulin de la Borie, patrimoine qui nous a été confié par nos anciens. Il mérite d'être protégé, entretenu, remis en fonctionnement afin de relancer une filière agricole, artisanale et d'être expliqué aux jeunes générations. En fonction de vos possibilités, et quelle que soit votre contribution, sachez que votre participation sera précieuse et particulièrement appréciée.

Toutes les sommes recueillies par la Fondation du Patrimoine à l'occasion de cette souscription seront consacrées à cette restauration.

Je vous remercie à l'avance de votre mobilisation et de votre générosité, et dans cette attente, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments dévoués.

Le Maire,
André Baret